

# COMMUNE DE GUMONT

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2016

### Concession cimetière

Monsieur le Maire explique au conseil qu'une délibération du 2005 du 06 décembre 20015 a fixé la surface des concessions à 6 m<sup>2</sup>. Monsieur le Maire indique au conseil que les dimensions standard d'un caveau sont de 2.50x2.50 m soit 6.25m<sup>2</sup>. Il propose donc au conseil de modifier la surface des concessions.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- fixe les dimensions des concessions à 2.50m x2.50 m
- précise que les emplacements doivent être séparés les uns des autres par un passage minimum de 0.30 m dans tous les sens (espace inter tombe)
- le prix des concessions cinquantenaires reste inchangé à 108€ ainsi que celui des cases funéraires à 50€ pour 10 ans

### Point des travaux, avenant

Monsieur le Maire présente au conseil 1 devis de l'entreprise Planche pour des travaux supplémentaires d'électricité à la salle polyvalente d'un montant de 2 500€ HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- accepte ces travaux supplémentaires
- autorise le Maire à signer ces avenants et toutes les pièces s'y rapportant.

### Renouvellement matériel informatique avec licence JVS

Monsieur le Maire présente au conseil les devis reçus pour le renouvellement du poste informatique.

**L'ordinateur** : 1080€ HT sans licence pack Office+ 200€ installation JVS à distance

**SBI** : 1150€ Ht sans licence pack Office+ 200€ installation JVS à distance

**JVS** : 849.30€ HT avec pack Office+ 350€ installation sur site

**Euroland** :-ordinateur Dell optiplex 3040 : 778 € avec pack office+ 200€ installation JVS à distance

-ordinateur all in one : 1260€ HT avec pack office +200€ installation JVS à distance

Vote du conseil :

Solution Euroland Dell optiplex 3040: 3 voix

L'ordinateur : 2 voix

Le conseil municipal opte pour la proposition d'Euroland avec ordinateur Dell optiplex 3040 à 787 € avec le pack office+ 200€ installation JVS à distance et autorise le maire à signer le devis.

La communauté de communes du Doustre et Plateau des Étangs prend en charge la 1ère année d'utilisation des logiciels JVS

### Projet d'extension de périmètre de la communauté d'agglomération de Tulle Agglo

M. le maire présente au conseil l'arrêté préfectoral portant projet d'extension du périmètre de la communauté d'agglomération Tulle Agglo.

Cette extension comprend

- les communes issues du périmètre actuel de la communauté d'agglomération de Tulle agglo,
  - les communes de Champagnac la Prune, Clergoux, Gros Chastang, Gumont, La Roche Canillac et Saint Pardoux La Croisille, issues de la communauté de commune du Doustre et du Plateau des Étangs.
  - la commune du Lonzac issue de la communauté de communes de Vézère-Monédière
  - la commune de Saint Augustin, issue de la communauté de communes des Monédières
- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de donner un avis favorable à ce nouveau périmètre.

## **Point employé communal**

Arrêt maladie jusqu'au 1<sup>er</sup> aout inclus.

## **Travaux voirie**

Monsieur le Maire informe le conseil que l'entreprise choisie pour les travaux de voirie 2016 ne répond à aucun appel depuis le mois de mai .

Le conseil municipal décide d'annuler la commande à l'entreprise Pouzol et accepte le devis de l'entreprise Terracol d'un montant HT de 5920€ pour le chemin de Terre Noire pour intervention début septembre

Un entretien succinct sera fait pour les Libazeaux et le chemin de Leysac au Fagnat

## **Commission de sécurité salle polyvalente**

Des travaux signalétiques pour malvoyants sont encore à exécuter. Un fois ceux-ci faits, une demande de réception sera faite auprès des services concernés.

## **Convention chapiteau à approuver**

Lecture du projet de convention chapiteau approuvé par le conseil

## **Élagage télécom**

Lecture des courriers d'Orange. Lecture de la communication de maire-info expliquant le texte du 7 mai adopté à l'assemblée nationale. En vertu de l'article 2212-2 et 2112-2-2 un courrier sera fait aux propriétaires concernés pour élagage sous les lignes Orange

## **Questions diverses**

**Le site internet communal** sera renseigné et mis à jour régulièrement par M.Demichel

**Repas des aînés** : 18 septembre avec animation par Georges Massoulier

Le conseil décide d'élargir les invitations aux personnes de 70 ans et plus résidant régulièrement sur la commune même s'ils ne sont pas inscrits sur la liste électorale.

**Tableau consommation électrique** : suite à la pose des horloges d'éclairage public en 2013, baisse de 30% de la consommation électrique

**Protection salle polyvalente** : le frottement des dossiers des chaises sur les murs dégrade le revêtement. Une lisse sera posée sur l'ensemble de la périphérie.

**Fondation du Patrimoine** : renouvellement à l'adhésion.

La séance est levée à 13h00